

Conditions générales de participation au programme de mise à niveau annuelle de Samsung

1. LES PRÉSENTES CONDITIONS

- 1.1 **Ce que couvrent les présentes conditions.** Les présentes conditions générales (les « conditions générales ») forment une relation contractuelle entre vous (« vous » ou « votre ») et Samsung Electronics Canada Inc (y compris ses filiales, sociétés affiliées, agents, fournisseurs, et les ayants droit) (« Samsung », « nous », « notre ») concernant votre participation au programme de mise à niveau annuelle de Samsung sur Samsung.com/ca (« Site »), ShopApp (« Application ») et les boutiques expérience Samsung (« SES ») (collectivement, les « Emplacements du programme »), qui vous donne la possibilité d'acheter un appareil Samsung Galaxy admissible (« Appareil Galaxy existant » ou « appareil ») avec un financement à terme d'un an ou de deux ans et d'appliquer la valeur de retour de l'appareil, tel que défini à la section 3, pour réduire vos paiements mensuels (le « Programme »).
- 1.2 **Pourquoi devriez-vous les lire.** Veuillez lire attentivement les présentes conditions générales si vous souhaitez participer au programme. Les présentes conditions générales vous indiquent qui nous sommes, les conditions générales du programme et d'autres renseignements importants. L'ensemble des informations, communications, logiciels, scripts, photos, textes, vidéos, graphiques, musiques, sons, images et autres matériels et services figurant sur le Site (ensemble, le « Contenu »), sont la propriété de Samsung et sont destinés à l'usage légal de votre participation au programme. Vous reconnaissez que Samsung se réserve le droit, à sa seule discrétion, de vous refuser ou d'annuler l'accès au programme en tout temps. Ce programme et l'ensemble de son contenu, de ses caractéristiques et de sa fonctionnalité sont la propriété de Samsung et sont gérés par elle. Toutefois, le fournisseur tiers de Samsung, Assurant Services Canada Inc. (« Assurant »), est responsable de fournir les étiquettes d'expédition, d'inspecter tous les appareils et d'évaluer les appareils (conformément aux sections 6 et 8 ci-dessous).
- 1.3 **Souscrire un prêt :** Dans le cadre du programme, vous devrez soumettre une demande de plan de paiement mensuel légal (« plan EMP ») et de plan de paiement différé (« plan différé ») de Flexiti Financial Inc. (« Flexiti »), comme indiqué aux sections 3 et 5, respectivement. Vérifiez que vous avez lu et accepté les conditions des renseignements qui vous ont été fournis par Flexiti avant de conclure votre contrat de prêt.
- 1.4 **Acceptation des conditions :** De plus, vous reconnaissez avoir lu les présentes conditions générales d'utilisation et accepté d'y être lié, ainsi que de respecter toutes les lois et réglementations applicables, y compris, sans s'y limiter, les lois et règlements canadiens sur l'exportation et la réexportation. En participant au programme, vous acceptez chacune des conditions générales énoncées. Vous acceptez également de vous conformer aux lois, règlements et règles locaux concernant le comportement en ligne et le contenu. Vous déclarez que vous avez l'autorisation légale d'accepter les présentes conditions générales en votre nom ou au nom de toute partie que vous représentez juridiquement. Si vous n'acceptez pas ces conditions générales, il vous sera interdit de participer au programme.
- 1.5 **Portée et date d'entrée en vigueur des conditions générales :** Les présentes conditions générales d'utilisation s'appliquent à votre utilisation du site et à votre participation au programme.
- 1.6 **Intégralité de l'entente, divisibilité, loi applicable et limitation d'actions :** Les présentes conditions générales régissent votre participation au programme et constituent l'intégralité de l'entente entre vous et Samsung remplaçant tout accord antérieur (le cas échéant) entre vous et Samsung concernant le programme. Si l'une des dispositions des présentes conditions générales est jugée invalide par une loi, une règle, un ordre ou une réglementation d'un gouvernement ou par la décision finale d'un tribunal local,

provincial ou fédéral, cette invalidité n'affectera pas l'applicabilité de toute autre disposition des Conditions générales. Le manquement de Samsung quant à l'exécution ou à l'application de tout droit ou de toute disposition des présentes Conditions générales ne constituera pas une renonciation audit droit ou à ladite disposition.

En participant au programme, vous acceptez que les lois de la province de l'Ontario et la loi fédérale du Canada qui y est applicable, sans égard aux principes de conflits de lois, s'appliqueront et régiront toutes les questions relatives à l'utilisation du Programme, et vous acceptez que tout litige sera soumis à la compétence non exclusive des tribunaux provinciaux ou fédéraux de la province de l'Ontario.

Exclusion des réclamations : Vous acceptez qu'indépendamment de toute législation ou loi à l'effet du contraire, toute réclamation ou cause d'action liée au programme ou aux présentes Conditions générales, ou en découlant, doit être déposée dans un délai d'un (1) an après que ladite réclamation ou cause d'action soit survenue ou qu'elle soit définitivement prescrite.

1.7 **Titres de la section :** Les titres des sections des présentes Conditions générale sont fournis uniquement pour des raisons de commodité et n'ont aucun effet légal ou contractuel.

1.8 **Limitation de responsabilité :** Toutes les transactions traitées sur les Sites du programme offrant le Programme sont la responsabilité exclusive de Samsung et de vous. Dans toute la mesure permise par la loi, Samsung ne sera pas responsable des dommages de toute nature liés à la participation ou l'impossibilité de participer au Programme, son contenu ou ses liens, notamment le contenu et les sites du Programme, ou en découlant, y compris, sans s'y limiter, les dommages causés par des erreurs, omissions, interruptions, défauts, retards de fonctionnement ou de transmission, virus informatique, défaillances de ligne, pertes de profits et tous autres dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires, exemplaires ou consécutifs, ou en découlant, même si Samsung a été informé de la possibilité de tels dommages. Nonobstant ce qui précède et sauf disposition contraire de la loi applicable, votre recours exclusif et la responsabilité totale de Samsung envers vous pour toutes les pertes, dommages et causes d'action, y compris, sans s'y limiter, ceux contractuels, délictuels ou autres, découlant de votre participation au Programme, de son contenu ou de ses liens, ne doit pas dépasser le montant que vous avez payé pour accéder au Programme.

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, ni Samsung ni aucun fournisseur tiers de Samsung, y compris, mais sans s'y limiter, Assurant ou Flexiti, ne sera responsable envers vous de tout dommage résultant ou lié directement ou indirectement à votre participation volontaire au Programme, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages, la perte ou le vol de l'appareil usagé pendant l'expédition, ou les dommages causés par la perte de données.

1.9 **Restrictions concernant l'utilisation du contenu :** © Droits d'auteur Samsung Electronics Canada Inc., 2025. Tous droits réservés. Copier, afficher ou autrement utiliser sans autorisation tout Contenu des sites du Programme est strictement interdit et constitue une violation de la loi applicable. Vous reconnaissez que le Contenu est protégé au Canada et à l'échelle internationale par diverses lois, y compris, sans s'y limiter, les lois sur les droits d'auteur et les dispositions des traités, les lois sur les marques, les brevets et les droits de propriété (ensemble, les « Droits »). En plus des droits de Samsung sur des éléments individuels du Contenu, Samsung, ou ses concédants de licence, possèdent un droit d'auteur quant à la sélection, à la coordination et à la disposition du Contenu. Vous êtes autorisé par les présentes à accéder au contenu des sites du Programme en tout ou en partie, uniquement aux fins

de votre participation au Programme et aux services liés proposés sur les sites du Programme. La présente autorisation sera automatiquement annulée si vous violez l'une des dispositions des présentes conditions générales. Ni le titre de propriété ni les droits de propriété intellectuelle ne vous sont transférés; ceux-ci restent la propriété de Samsung, qui détient le titre de propriété complet. Vous ne devez pas revendre, décompiler, désosser, désassembler ou convertir de quelque façon que ce soit tout logiciel qui pourrait être inclus dans le contenu sous une forme perceptible. Samsung ne vous accorde aucune permission d'utilisation du contenu autre que la permission expressément stipulée dans les présentes conditions générales. Toute autre utilisation du Contenu des sites du Programme, y compris, sans s'y limiter, tout téléversement, téléchargement, modification, publication, transmission, participation au transfert ou à la vente de, copie, reproduction, republication, création d'œuvres dérivées, distribution, exécution, affichage, incorporation dans un autre site Web, reproduction du Site (que ce soit par lien, cadrage ou toute autre méthode), ou l'exploitation de toute autre manière du Contenu, en tout ou en partie, ou le téléchargement et l'utilisation du logiciel à plusieurs reprises pour des usages autres que ceux expressément autorisés, est strictement interdite.

1.10 **Précision et révisions du contenu :** Samsung peut modifier, suspendre, retirer ou supprimer, temporairement ou définitivement, le contenu, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Vous acceptez que Samsung ne soit pas responsable envers vous ou envers un tiers de toute modification, suspension, retrait ou interruption du contenu. Les présentes conditions générales peuvent être révisées à tout moment par la mise à jour du présent document. En utilisant ou en visitant les sites du Programme, vous acceptez d'être lié par de telles révisions et vous acceptez de visiter périodiquement cette page pour connaître les conditions générales alors en vigueur auxquelles vous êtes lié.

1.11 **Devise :** Tous les montants mentionnés aux présentes sont en dollars canadiens.

1.12 **Comportement interdit.** Si vous choisissez de participer au Programme, ou à une promotion ou à une autre activité commanditée par Samsung sur les sites du Programme (une « Activité des sites du Programme »), vous acceptez de vous conformer aux règles ou règlements régissant ladite Activité des sites du Programme. De plus, comme condition de votre participation continue à l'Activité des sites du programme, vous acceptez de ne pas : (1) télécharger, publier, envoyer par courrier électronique, transmettre ou rendre disponible tout contenu illégal, nuisible, menaçant, abusif, harcelant, délictuel, diffamatoire, vulgaire, obscène, envahissant la vie privée d'autrui, haineux ou répréhensible sur le plan racial, ethnique ou autre; (2) nuire aux mineurs de quelque façon que ce soit; (3) usurper l'identité de toute personne ou entité ou faussement déclarer ou représenter votre affiliation à une personne ou une entité; (4) falsifier des en-têtes ou manipuler des identifiants afin de dissimuler l'origine de tout Contenu transmis par le biais de l'Activité des sites du Programme; (5) télécharger, publier, envoyer par courriel, transmettre ou rendre autrement disponible tout contenu que vous n'avez pas le droit de rendre disponible en vertu de toute loi ou en vertu de relations contractuelles ou fiduciaires (comme des informations privilégiées, exclusives et confidentielles obtenues dans le cadre de relations de travail ou en vertu d'ententes de confidentialité); (6) télécharger, publier, envoyer par courrier électronique, transmettre ou rendre disponible tout contenu qui viole tout brevet, marque déposée, secret commercial, droit d'auteur ou d'autres droits de propriété de toute partie; (7) télécharger, publier, envoyer par courrier électronique, transmettre ou rendre disponible toute publicité non sollicitée ou non autorisée, matériel promotionnel, « courrier indésirable », « pourriel », « chaînes de lettres », « pyramides » ou toute autre forme de sollicitation; (8) télécharger, publier, envoyer par courrier électronique, transmettre ou rendre autrement disponible tout matériel contenant des virus logiciels

ou tout autre code informatique, fichiers ou programmes conçus pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité de tout logiciel ou matériel informatique ou équipement de télécommunications; (9) entraver ou perturber le service ou les serveurs ou réseaux connectés au service, ou désobéir à toute exigence, procédure, politique ou réglementation des réseaux connectés au service; (10) « traquer » ou harceler autrement une autre personne ou entité; ou (11) collecter ou stocker des données personnelles sur d'autres utilisateurs. Vous acceptez que la violation de toute disposition précédente, qui sera déterminée à la seule discrétion de Samsung, entraînera votre exclusion immédiate de la participation à l'Activité des sites du Programme et pourrait entraîner des procédures judiciaires supplémentaires de la part de Samsung.

- 1.13 **Admissibilité** : Le Programme est uniquement ouvert aux résidents légaux du Canada. Vous devez avoir atteint l'âge de la majorité ou plus dans la province ou le territoire où vous résidez pour pouvoir participer. Le Programme peut être mis à la disposition des clients qui font des achats par l'intermédiaire du programme éducatif/étudiant ou du programme d'achat des employés (PAE) interne ou externe, à la seule discrétion de Samsung.
- 1.14 **Rejet des transactions du programme** : Samsung et/ou Assurant et/ou Flexiti, selon le cas, ont le droit de rejeter toute transaction du Programme lorsque (1) l'Appareil Galaxy existant est soumis par toute personne autre que le propriétaire de l'Appareil Galaxy existant; (2) l'Appareil Galaxy existant ne répond pas aux exigences de condition énoncées aux sections 6 et 8; ou (3) il semble y avoir des intentions frauduleuses ou toute autre violation des présentes Conditions générales. Aux fins des présentes conditions générales, « Appareil Galaxy existant » désigne votre Appareil Galaxy que vous avez financé dans le cadre du Programme. Flexiti conserve le droit absolu et la seule discrétion de rejeter toute transaction ou demande de Programme pour un Plan EMP et un Plan différé (collectivement, « Contrat de crédit ») en fonction de ses politiques et critères de crédit, des conditions de son contrat de titulaire de carte applicable, ou de toute autre politique ou pratique Flexiti. Les présentes conditions générales régissent votre relation avec Samsung concernant le programme et ne remplacent, ne limitent ou ne lient pas Flexiti ou ne modifient pas de quelque manière que ce soit les conditions de toute entente de crédit ou entente de titulaire de carte distincte entre vous et Flexiti.
- 1.15 **Résiliation de l'accès au programme** : Vous convenez que Samsung, à sa seule discrétion, peut résilier ou restreindre votre utilisation ou accès au Programme pour toute raison, y compris, sans s'y limiter, si Samsung croit que vous avez violé la lettre ou l'esprit des présentes Conditions générales, les modalités, conditions ou règles d'un concours, d'un tirage au sort ou de toute autre promotion contenue sur les sites du Programme ou que vous avez agi de manière incompatible avec ceux-ci.
- 1.16 **Résiliation du Programme** : Nous pouvons, à notre seule discrétion, choisir d'interrompre le Programme à tout moment pour de nouveaux achats sans préavis.

2. COMMENT NOUS CONTACTER

- 2.1 **Comment nous contacter.** Si vous avez des questions au sujet du programme ou des présentes conditions générales, veuillez nous contacter à Samsung Electronics Canada Inc., 2050 Derry Road West, Mississauga, ON, L9T 0B9, au : 1-800-SAMSUNG/1-855-254-4747 ou [clavardez avec nous](#)
- 2.2 **Comment nous pouvons communiquer avec vous.** Si nous devons communiquer avec vous, nous le ferons par téléphone ou en vous écrivant à l'adresse courriel ou postale que vous nous avez fournie dans votre commande.
- 2.3 **« Écriture » comprend les courriels.** Lorsque nous utilisons les mots « écrire » ou « écrit » dans les présentes conditions, cela comprend l'envoi de courriels.

3. Aperçu du Programme

3.1 **Comment participer au Programme.** Lorsque vous passez votre commande pour un nouvel appareil Galaxy, vous pouvez participer au programme en (i) sélectionnant l'option appropriée sur le site ou l'application, ou (ii) en consultant un représentant de la boutique expérience Samsung dans SES et en suivant ses instructions. La participation au Programme est assujettie à la demande réussie d'une nouvelle Entente de crédit (y compris le passage de toute vérification de crédit pertinente et d'autres vérifications réglementaires) auprès du fournisseur de crédit que nous avons choisi (pour plus de détails, voir la section 5 ci-dessous). Participer au programme signifie que vous concluez une entente de crédit, telle que définie ci-dessous, avec le fournisseur de crédit que nous avons choisi, pour financer le coût du nouvel appareil Galaxy. Des frais et des intérêts peuvent s'appliquer.

3.2 **Contrats de crédit.** Dans le cadre du Programme, vous avez la possibilité d'acheter un appareil Samsung Galaxy admissible avec (i) un contrat de crédit 1 an (tel que défini à la section 5 ci-dessous) ou (ii) un contrat de crédit de 2 ans (tel que défini à la section 5 ci-dessous) et de recevoir la valeur de retour de l'appareil, selon le cas, pour réduire vos paiements mensuels.

3.3 **Valeur résiduelle garantie :** Si vous concluez une entente de crédit avec Flexiti, vous serez admissible à différer jusqu'à 50 % du PDSF de l'appareil Galaxy dans le cadre d'un plan différé (« valeur de retour de l'appareil »). La valeur de retour de l'appareil n'est disponible que dans le cadre du programme pour l'appareil Samsung Galaxy. La valeur de retour de l'appareil n'a aucune valeur monétaire, est à usage unique, ne peut être appliquée à aucune transaction future et n'est pas remboursable.

La valeur de retour de l'appareil sera déterminée comme suit :

- (a) **50 % du PDSF de l'Appareil Galaxy, avant taxes, à l'issue de l'achat réussi de l'Appareil Galaxy dans le cadre du Programme avec un contrat de crédit 1 an (tel que défini à la section 5 ci-dessous); ou**
- (b) **35 % du PDSF de l'Appareil Galaxy, avant taxes, à l'issue de l'achat réussi de l'Appareil Galaxy dans le cadre du Programme avec un contrat de crédit 2 ans (tel que défini à la section 5 ci-dessous).**

3.4 **Régler la valeur de retour de votre appareil.** Vous devrez régler la valeur de retour de votre appareil en : (i) retournant l'appareil Galaxy existant dans les quatre-vingt-dix (90) jours civils de 12 ou 24 mois, selon le cas, à compter de la date à laquelle vous avez conclu votre accord de crédit pour financer l'appareil Galaxy existant (« période de mise à niveau »), ou (ii) payant la valeur de retour de votre appareil plus tout intérêt accumulé en vertu du plan différé conformément à l'accord de crédit.

Si vous choisissez de retourner l'appareil Galaxy existant pendant la période de mise à niveau et que vous êtes en règle en vertu des conditions de votre contrat de crédit, vous serez admissible à vous réinscrire au programme conformément aux conditions générales du programme à ce moment-là.

Remarque : L'appareil Galaxy existant doit être retourné pendant la période de mise à niveau.

3.5 Les Produits **Samsung** admissibles au Programme – Gamme Galaxy S (Galaxy S26, S26+ et S26 Ultra) et Gamme Galaxy Z (Galaxy Z Flip7 et Fold7) (« **Appareil Galaxy** ») sont admissibles à l'inscription dans le cadre du Programme. Le PDSF de chaque Appareil Galaxy aux fins du Programme est indiqué ci-dessous :

PDSF	Socle de la gamme S	Gamme S Plus	Gamme S- Ultra	Gamme Z Fold	Gamme Z Flip
------	---------------------	--------------	----------------	--------------	--------------

	Galaxy S25	Galaxy S25+	Galaxy S25 Ultra	Galaxy Z Fold7	Galaxy Z Flip7
128 Go	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
256 Go	1249,99 \$	1529,99 \$	1899,99 \$	2499,99 \$	1462,99 \$
512 Go	1529,99 \$	1809,99 \$	2179,99 \$	2679,99 \$	1642,99 \$
1 To	S. O.	S. O.	2599,99 \$	3039,99 \$	S. O.

- 3.6 **Produits non admissibles au programme** – Tout autre téléphone intelligent ou produit, par exemple les accessoires pour téléphone intelligent, les téléviseurs, les ordinateurs portables, les tablettes, les appareils vestimentaires, les appareils auditifs, les accessoires, les appareils électroménagers, etc., ne sont pas admissibles au programme. Les contrats de données mobiles sont également exclus. Tout produit qui n'est pas admissible au programme devra être financé dans le cadre du programme EMP avec la même durée de 12 ou 24 mois que celle sélectionnée pour le programme. Cependant, tout produit supplémentaire acheté ne sera pas admissible à la valeur de retour de l'appareil.
- 3.7 **Taxes** : Les taxes applicables seront facturées sur le prix d'un appareil Galaxy avant la déduction de toute valeur de retour de l'appareil au moment de l'achat.
- 3.8 **Sauf indication contraire dans les présentes conditions générales, les conditions générales de vente standard de Samsung** (qui se trouvent [ici](#)) régiront votre achat du combiné et de tout autre produit acheté dans les emplacements du programme.

4. FOURNITURE DE SAMSUNG CARE+

- 4.1 Pour les clients qui achètent un appareil Samsung Galaxy avec un contrat de crédit d'un an (tel que défini à la section 5 ci-dessous) :
- (a) Le programme vous propose un forfait standard Samsung Care+ d'un an en prime conformément aux conditions générales de Samsung Care+ que vous trouverez à l'adresse https://www.samsung.com/ca_fr/offer/samsung-care-plus/
 - (b) Les clients doivent choisir Samsung Care+ et lire et accepter les conditions générales de Samsung Care+ dans le cadre du parcours du programme lorsqu'ils postulent.
 - (c) Les clients ne peuvent pas mettre à niveau ou modifier le forfait standard Samsung Care+ 1 an à un autre forfait Samsung Care+.
- 4.2 Pour les clients qui achètent un appareil Samsung Galaxy avec un contrat de crédit 2 ans (tel que défini à la section 5 ci-dessous) :
- (a) Le programme vous donne la possibilité d'acheter tout forfait Samsung Care+ conformément aux conditions générales de Samsung Care+ que vous trouverez à l'adresse https://www.samsung.com/ca_fr/offer/samsung-care-plus/,
 - (b) Tout forfait Samsung Care+ acheté sera inclus dans le prêt financier du forfait EMP.
 - (c) Les clients doivent choisir Samsung Care+ et lire et accepter les conditions générales de Samsung Care+ dans le cadre du parcours du programme lorsqu'ils postulent.
 - (d) En cas d'achat d'un appareil Galaxy dans le cadre du programme sur place ou dans l'application, les clients doivent ajouter eux-mêmes le forfait Samsung Care+ à leur panier avant de passer à la caisse. En cas d'achat d'un appareil Galaxy dans le cadre du programme dans SES, les clients peuvent acheter le forfait Samsung Care+ avec l'appareil Galaxy.

5. CONDITIONS FINANCIÈRES

- 5.1 Si vous souhaitez participer au **programme**, vous devrez conclure une entente de crédit avec notre fournisseur de crédit sélectionné, Flexiti, et votre demande leur sera

adressée.

- 5.2 **Pour les clients qui achètent un appareil Galaxy par l'intermédiaire de notre site ou de notre application, vous devrez saisir vos coordonnées par l'intermédiaire de notre site ou de notre application afin que Flexiti puisse effectuer toute vérification de crédit et d'abordabilité pertinente. Pour les clients qui achètent un appareil Galaxy dans SES, vous devrez saisir vos coordonnées par l'intermédiaire du portail Flexiti sur une tablette fournie par un représentant de la boutique expérience Samsung. Pour plus de détails sur l'utilisation de vos données personnelles dans le cadre de ce processus, veuillez consulter la section 13 ci-dessous.**
- 5.3 **Tout crédit est assujéti au statut et n'est disponible qu'aux résidents canadiens, avec un compte bancaire canadien et une pièce d'identité valide. En effectuant une demande de crédit, vous consentez à ce qu'une vérification de votre solvabilité soit effectuée et qu'elle apparaisse dans votre dossier de crédit.**
- 5.4 **Si votre demande de crédit est acceptée, vous conclurez un contrat de crédit qui comprend un (i) contrat 12 mois ou 24 mois, selon la sélection, sur le plan EMP, et (ii) un contrat 16 mois ou 28 mois, selon le cas, sur le plan différé selon les conditions fournies par Flexiti.**

Si vous sélectionnez un plan d'EMP 12 mois, un plan différé 16 mois sera ajouté à votre contrat de crédit (« contrat de crédit d'un an »). Si vous sélectionnez un plan d'EMP 24 mois, un plan différé 28 mois sera ajouté à votre contrat de crédit (« contrat de crédit de 2 an »).

Plan d'EMP : Sous réserve des conditions de l'entente de titulaire de carte Flexiti, tout montant financé dans le cadre d'un forfait EMP est basé sur (i) le montant de l'achat de l'appareil Galaxy, plus les taxes applicables, moins la valeur de retour de l'appareil et (ii) la durée promotionnelle du forfait de 12 mois ou 24 mois, selon la sélection.

Forfait différé (résidents du Québec) : Sous réserve des conditions de l'entente de titulaire de carte Flexiti, tout montant financé dans le cadre d'un forfait différé est basé sur la valeur de retour de l'appareil, selon le cas, et la durée du forfait promotionnel de 16 mois ou 28 mois, selon le cas. *Aucun intérêt n'est payable pendant la période promotionnelle de 16 mois ou 28 mois, le cas échéant, cependant, les intérêts au taux d'intérêt annuel du compte applicables en vertu de l'entente du titulaire de la carte aux achats de crédit réguliers s'accumulent à partir de la date d'enregistrement de la transaction et les intérêts accumulés seront facturés à votre compte si le solde promotionnel n'est pas payé en totalité à la date d'expiration de la promotion et tout solde impayé qui était soumis à la promotion sera traité comme un achat de crédit régulier. Le paiement mensuel minimum s'applique et sera indiqué sur votre relevé mensuel.*

Forfait différé (résidents du reste du Canada) : Sous réserve des conditions de l'entente de titulaire de carte Flexiti, tout montant financé dans le cadre d'un forfait différé est basé sur la valeur de retour de l'appareil, selon le cas, et la durée du forfait promotionnel de 16 mois ou 28 mois, selon le cas. *Aucun intérêt n'est payable pendant la période promotionnelle de 16 mois ou 28 mois, le cas échéant, cependant, les intérêts au taux d'intérêt annuel du compte applicables en vertu de l'entente du titulaire de la carte aux achats de crédit réguliers s'accumulent à partir de la date d'enregistrement de la transaction et les intérêts accumulés seront facturés à votre compte si le solde promotionnel n'est pas payé en totalité à la date d'expiration de la promotion et tout solde impayé qui était soumis à la promotion sera traité comme un achat de crédit régulier.*

6. Retour et/ou mise à niveau de votre appareil Galaxy existant

- 6.1 Pour l'appareil Galaxy acheté dans le cadre du programme sur le site ou l'application :** Pour confirmer votre admissibilité au retour de votre appareil Galaxy existant, vous devrez saisir votre IEM sur le site Web www.galaxyupgrade.ca et répondre aux questions sur l'état de l'appareil Galaxy existant. Si vous êtes admissible, vous pourrez télécharger une étiquette d'expédition prépayée et des instructions pour expédier votre appareil Galaxy existant à Assurant pendant la période de mise à niveau. **L'appareil Galaxy existant doit être expédié en utilisant l'étiquette d'expédition prépayée au plus tard à la date de fin de la période de mise à niveau.**
- Pour l'appareil Galaxy acheté dans le cadre du programme sur la boutique expérience Samsung** Pour confirmer votre admissibilité au retour de votre appareil Galaxy existant, vous devrez rencontrer un représentant de la boutique expérience Samsung pendant la période de mise à niveau pour effectuer une évaluation physique de votre appareil Galaxy existant. S'il est admissible, le représentant de la boutique expérience Samsung acceptera votre appareil Galaxy existant. **L'appareil Galaxy existant doit être retourné au représentant de la boutique expérience Samsung au plus tard à la date de fin de la période de mise à niveau.**
- 6.2** Vous reconnaissez que : (1) vous comprenez que vous retournez l'appareil Galaxy existant en contrepartie de la valeur de retour de l'appareil appliquée à votre solde de prêt en souffrance dans le cadre de votre plan différé; (2) en retournant l'appareil Galaxy existant, vous transférez les droits de propriété complets au fournisseur tiers de Samsung, Assurant; (3) vous comprenez que l'appareil Galaxy existant ne vous sera pas retourné, sauf autorisation contraire en vertu de la section 8.1 ci-dessous; (4) Vous êtes responsable de la préparation de l'appareil Galaxy existant pour le retour avant l'expédition ou la visite d'une boutique expérience Samsung, comme indiqué à la section 6.3 ci-dessous.
- 6.3** Avant de retourner votre appareil Galaxy existant à Assurant ou à une boutique expérience Samsung, veuillez vous assurer de sauvegarder toutes les photos, tous les fichiers et toutes les autres données stockés dans l'appareil Galaxy existant, de retirer la carte SIM et toute carte mémoire, d'effacer toutes les données personnelles, de retirer tous les verrous logiciels que vous avez installés et d'effectuer une réinitialisation des paramètres par défaut. Tous les comptes doivent être supprimés ou éteints. Cela inclut notamment Traçage du mobile et Reaction Lock pour les appareils Samsung Galaxy, Samsung Knox, le compte Samsung et le compte Google.
- 6.4** Retournez votre appareil Galaxy existant seulement. Tout emballage, original ou nouveau, et tout accessoire que vous choisissiez d'envoyer avec votre appareil Galaxy existant seront éliminés et ne pourront pas vous être retournés, n'ont aucune valeur et ne modifieront pas la valeur de l'appareil retourné.
- 6.5 Non-retour de l'appareil Samsung Galaxy existant : Si vous ne retournez pas votre appareil Samsung Galaxy existant pendant la période de mise à niveau, Samsung ne pourra plus appliquer de paiement de la valeur de retour de l'appareil, selon le cas, au solde du prêt en souffrance en vertu de votre contrat de crédit. Vous devrez effectuer tout paiement, plus tout intérêt accumulé, en vertu de votre accord de crédit.**
- 6.6** Nous n'accepterons pas un appareil signalé comme perdu ou volé. Cependant, si vous vous êtes inscrit à Samsung Care+ et que votre appareil Galaxy est réparé ou remplacé par l'intermédiaire de Samsung Care+, l'appareil réparé ou remplacé sera accepté dans le cadre du programme tant qu'il répond aux conditions requises énumérées à la section 8. Sinon, vous devrez rembourser la valeur de retour de l'appareil après la fin de votre contrat de crédit d'un an ou de votre contrat de crédit de deux ans, selon le cas.
- 6.7 Si votre appareil Galaxy est remplacé par le programme Samsung Care+, lorsque vous lancez le retour de votre appareil par l'intermédiaire du site Web Galaxyupgrade.ca, vous devrez**

peut-être fournir des renseignements supplémentaires, y compris, mais sans s'y limiter, (a) la preuve d'achat de l'appareil Galaxy dans le cadre du programme, (b) la preuve d'achat du forfait Samsung Care+ pour l'appareil Galaxy acheté dans le cadre du programme, (c) la preuve de la demande de service soumise pour l'appareil Galaxy, (d) IIEM de l'Appareil Galaxy acheté dans le cadre du Programme et (e) IIEM de l'Appareil Galaxy remplacé à la réception de l'Appareil Galaxy existant, Assurant s'assurera qu'il est vidé de toutes les données personnelles ou autres. **Nous ne sommes pas en mesure de récupérer les données que vous aviez stockées sur un appareil Galaxy existant qui a été envoyé à Assurant.**

- 6.8 Retour de l'appareil usagé ou de son contenu : Une fois que vous avez expédié votre appareil Galaxy existant à Assurant, la transaction est finale et ne peut être annulée, et l'appareil Galaxy existant ne vous sera pas retourné, sauf autorisation contraire en vertu de la section 8.1 ci-dessous. Aucun substitut ou remplacement ne sera fourni. Si vous retournez votre nouvel appareil Samsung Galaxy conformément à la politique de retour de Samsung et que vous avez déjà expédié votre appareil Samsung Galaxy existant à Assurant, l'appareil Samsung Galaxy existant ne vous sera pas retourné et nous effectuerons le paiement final, équivalent à la valeur de retour de l'appareil applicable, dans le cadre du plan différé de votre accord de crédit existant.

7. INSPECTION DE L'APPAREIL GALAXY EXISTANT ET PAIEMENT DU RÈGLEMENT FINAL EN VOTRE NOM

- 7.1 Votre appareil Galaxy existant sera évalué et inspecté par Assurant pour vérifier qu'il est admissible au retour dans le cadre du programme.
- 7.2 Sous réserve de satisfaire aux exigences énoncées à la section 8 ci-dessous et à condition que vous soyez à jour de tous les paiements en vertu de la convention de crédit (y compris les intérêts ou autres frais dus), Samsung appliquera la valeur de retour de l'appareil, selon le cas, au solde du prêt en souffrance de votre plan différé en vertu de votre convention de crédit actuelle. À ce stade, la propriété de l'appareil Galaxy existant sera transférée de vous à Assurant.

8. EXIGENCES EXISTANTES RELATIVES À L'ÉTAT DE L'APPAREIL GALAXY

- 8.1 Votre appareil Galaxy existant doit répondre aux conditions suivantes :

- (a) le numéro de série/IIEM doit être vérifiable et n'a pas été retiré, modifié ou dégradé;
- (b) le boîtier et les composants internes sont intacts et non dans un état qui empêcherait la vérification du numéro de série/numéro IIEM;
- (c) l'appareil vous appartient;
- (d) le dysfonctionnement ou les dommages de l'appareil, le cas échéant, ne sont pas dus à une installation ou au retrait inapproprié ou intentionnel de pièces ou de composants, ou à une modification inappropriée ou intentionnelle de l'équipement; et
- (e) toute solution de gestion des appareils mobiles ou solution Knox qui empêcherait l'accès à l'appareil doit être désactivée.

Si l'une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, votre appareil Galaxy existant ne sera pas admissible au retour. Si vous avez expédié votre appareil à Assurant, votre appareil Galaxy existant vous sera renvoyé dans les 5 jours ouvrables. Vous devrez toujours effectuer tout paiement en vertu de la convention de crédit existante (y compris le paiement du règlement final et tout intérêt accumulé).

- 8.2 Si votre appareil Galaxy existant apparaît sur une liste noire ou sur un registre perdu/volé, vous en serez informé dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de l'appareil Galaxy existant. La loi exige la conservation de votre appareil jusqu'à ce que la liste noire ou le registre des personnes perdues/volées soit mis(e) à jour afin que votre

appareil Galaxy existant ne soit plus présent sur la liste noire ou le registre des personnes perdues/volées. Si l'appareil Galaxy existant reste sur liste noire ou sur le registre perdu/volé 60 jours après notification, l'appareil Galaxy existant sera détruit. Vous devrez toujours effectuer tout paiement en vertu de la convention de crédit existante (y compris le paiement du règlement final et tout intérêt accumulé).

9. COMMENT NOUS POUVONS UTILISER VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- 9.1 Afin de participer au Programme, Samsung partagera vos coordonnées avec ses tiers et fournisseurs, y compris Flexiti et Assurant, conformément à la Politique de confidentialité de Samsung disponible à l'adresse https://www.samsung.com/ca_fr/info/privacy/.
- 9.2 Veuillez noter que pour participer au Programme, vous devez avoir un compte Samsung.
- 9.3 **Afin de demander ou de conclure la convention de crédit, nous transmettons vos renseignements personnels à certaines sociétés tierces, y compris, mais sans s'y limiter, Flexiti, afin qu'elles facilitent et vous fournissent ce produit financier.** Afin de vous accorder un crédit, ces organisations peuvent transmettre vos renseignements personnels aux agences de référence de crédit et elles peuvent tenir un registre de toute recherche qu'elles effectuent. Dans le cadre de votre demande de contrat de crédit, vous serez redirigé vers les sites Web de ces organisations. Flexiti traitera vos données personnelles conformément à ses politiques de confidentialité, qui se trouvent sur ses sites Web.
- 9.4 Afin qu'Assurant puisse vous envoyer la feuille de route nécessaire pour que vous puissiez lui envoyer votre appareil Samsung Galaxy existant, nous transmettons également votre nom et les autres détails requis à Assurant.
- 9.5 **Nous ne partagerons vos renseignements personnels avec d'autres tiers que lorsque la loi l'exige ou nous le permet.**